

2012/4378 - Attribution d'une subvention d'équipement de 4 000 000 euros à la SA d'HLM pour l'Action Sociale (S.A.H.L.M.A.S. - siège social : 21, rue d'Aubigny à Lyon 3e), dans le cadre de l'opération d'extension de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes "Marius Bertrand" sis 14, rue Hermann Sabran à Lyon 4e - N° opération 04217001 - Vote de l'Autorisation de Programme 2012-2 -programme 00001- et autorisation de signature d'une convention relative à ce financement (Direction de l'Action Sociale -) (BMO du 26/03/2012, p. 0658)

Rapporteur : M. HEMON Pierre

M. HEMON Pierre, rapporteur : Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire.

M. KIMELFELD David, Maire du 4^e arrondissement : Quelques mots, Monsieur le Maire, mes chers Collègues, pour dire que cette délibération n'est pas une simple délibération attribuant une subvention d'équipement, certes importante, 4 millions d'euros, mais elle traduit surtout la volonté d'améliorer la qualité de nos établissements et d'augmenter la capacité d'accueil pour nos seniors dans la Ville de Lyon.

Ce programme, en cours de réalisation, va permettre de passer de 42 places à 90 places et répondre ainsi aux évolutions démographiques (poids de la population des plus de 75 ans, importante proportion des bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie), mais elle va répondre, aussi, à l'amélioration des conditions de fonctionnement actuelles de l'établissement.

Nous avons fait de l'augmentation nécessaire de cette capacité non pas une contrainte mais une opportunité pour aller plus loin dans le confort de nos seniors avec un restaurant qui sera complètement revisité et pour l'EPHAD, mais aussi pour la résidence seniors attenante, l'aménagement d'un jardin avec parcours thérapeutique, avec le souci par la refonte des locaux, de favoriser l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur et l'intégration des familles à la vie du nouvel établissement.

Nous innoverons, par ailleurs, avec pour la première fois au sein d'un établissement de ce type, 12 places en accueil de jour pour le traitement de patients atteints de la maladie d'Alzheimer.

Je voudrais, en forme de conclusion, remercier notre Adjoint à la Ville de Lyon en charge des seniors, ses équipes, les services de la Ville de Lyon, les équipes de Marius Bertrand, les entreprises qui interviennent sur la réalisation. Ils connaissent notre volonté d'associer les seniors pour une bonne information de la conduite des travaux. Ils connaissent notre exigence à être présent le plus régulièrement possible sur le site pour suivre avec nos seniors, l'évolution du projet et limiter au maximum les inconvénients sans doute plus perturbants pour un senior.

Je crois, Monsieur le Maire, que vous leur rendrez visite prochainement et vous aurez alors l'occasion de juger, in situ, de cette efficacité. Je vous en remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)